

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### RESIDENCE D'ECRITURE EN GRECE - 2020

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE ..... Rue.....

Code postal ..... Ville.....

TELEPHONE ... Dom ..... Port .....

EMAIL.....

Je m'inscris à la résidence d'écriture en Grèce du 24 mai au 1er juin 2020  
(8 nuits)

J'envoie un chèque d'arrhes de 390€ à l'ordre de la Clé des mots, à l'adresse suivante :  
Natacha Sels, 109 rue Vaugirard, 75006 Paris.

**Rappel du tarif de la résidence en demi-pension** : 912€ pour une inscription avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

**Début et fin de stage** : le dimanche 24 mai, vous êtes attendus à l'Oikia autour de 17h et le lundi 1er juin, nous quittons les lieux après le petit-déjeuner.

#### Logement

L'Oikia qui signifie « maison » en grec est avant tout un lieu qui a une âme, entouré de son jardin enchanté et face à la mer. C'est un lieu simple, spacieux, poétique hors des standards. Les chambres sont très grandes et se partagent. Toutefois quelques possibilités de chambres individuelles.

En cas de disponibilité, je préfère être seule dans une chambre (avec un supplément de 10€ /jour).

#### Transport

Voir modalités pratiques.

J'ai bien pris connaissance de la charte, ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi :

Signature du participant :

## Natacha Sels – La clé des mots

### Charte RESIDENCE D'ECRITURE EN GRECE – 2020

#### Cadre du stage

##### *Constitution des groupes*

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Ce stage s'adresse aux personnes qui ont un projet d'écriture personnel. Un entretien téléphonique préalable avec Natacha Sels permettra de vérifier si cette résidence répond à vos attentes.

##### *Règles de participation*

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein.

Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de la résidence.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes et des productions (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

##### *Respect du droit de propriété intellectuelle*

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

##### *Rôle de l'animateur*

- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes. Cet accompagnement se fait à la fois au niveau individuel et dans le cadre du groupe.
- Concevoir des propositions d'écriture et proposer des étapes de progression pour soutenir votre projet.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre général du stage.
- Donner des informations pour l'organisation de votre journée libre.

##### *Concernant votre projet*

- Votre projet est le bienvenu que vous soyez à son démarrage, bien avancé ou occupé à le boucler.
- Avant le stage, il vous sera demandé d'envoyer un pitch de présentation et un extrait de 3 pages.
- Si vous désirez une relecture complète ou partiel de votre production avant ou après le stage, vous pouvez en faire la demande à Natacha Sels, qui vous transmettra les tarifs des lectures diagnostic.

#### Fonctionnement de l'association

##### *Votre statut*

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

##### *Responsabilités et assurances*

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens" pour les activités proposées par l'association durant votre stage. En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout ou partie de l'atelier ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

##### *Les arrhes*

Les arrhes ne sont encaissées qu'une semaine avant votre stage, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part.